ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

CAPPEI par VAEP

LIVRET 1 – session 2027

Date limite de dépôt en ligne du dossier : 15 octobre 2026 – 12h00

Critères de recevabilité : (ancienneté calculée au 1er septembre de l'année scolaire en cours)

- avoir exercé la fonction de professeur du 1er ou 2nd degré pendant 5 ans minimum
- dont une expérience minimale dans le domaine de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap
 - de 3 ans à temps complet
 - ou de 3 à 6 ans à temps partiel avec un minimum de 50 % des obligations réglementaires de services

Décision de la recevabilité de la candidature transmise avant le 30 novembre de l'année scolaire en cours.

Durée de la validité de la recevabilité : 3 ans.

Nom : _____ **Prénom :** _____

PIÈCES A DÉPOSER SUR CYCLADES
- Le présent dossier complété : faire viser l'état des services par le SAGIPE ou la DPE
- Une copie de la carte nationale d'identité (recto/verso) ou du passeport
- Arrêté de titularisation, CDI, ou contrats de l'enseignement public ou privé
- Le cas échéant : arrêté d'affectation justifiant de l'expérience sur poste spécialisé (SEGPA, IME, ULIS, ...)

Attention : si votre dossier a déjà été déclaré recevable lors d'une précédente session (2025 ou 2026), ne renvoyez pas le livret 1. Seuls l'inscription sur Cyclades et le dépôt de l'attestation de recevabilité sont nécessaires.

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

☐ **Madame** ☐ **Monsieur**

Nom : **Nom d'usage :**

Prénom :

Date de naissance : **à** **Département ou pays :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Mail :**

SITUATION ACTUELLE

Établissement d'affectation : **RNE :**

Adresse complète : **Département :** 18

Corps d'appartenance :

Poste occupé au 01/09/2026 (ex : coordinateur ULIS, directeur SEGPA, pénitenciaire..)

Discipline (pour les professeurs du 2nd degré)

Ancienneté générale de service au 01/09/2026 : **années** **mois** **jours**

Parcours choisi : Adaptation scolaire

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

VOTRE EXPÉRIENCE AU REGARD DU PROFIL RECHERCHÉ

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des compétences, des aptitudes professionnelles et des connaissances qu'il a acquis dans l'exercice d'une activité en qualité de professeur.

RECEVABILITÉ : recensement des services en tant que professeur.

Présentez dans le tableau ci-dessous tous les postes que vous avez occupés en tant que professeur en commençant par l'expérience la plus récente.

Indiquez dans la dernière colonne s'il s'agit **d'une expérience sur un poste de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap** en justifiant.

Document à adresser dûment complété par mail à la DPE – pour les enseignants du 2nd degré (ce.dpe@ac-orleans-tours.fr) ou au SAGIPE – pour les enseignants du 1er degré (sagipe@ac-orleans-tours.fr) pour visa.

Période	**Durée**	**Corps/emploi** (PE, certifié, PLP, ...)	**Établissement d'affectation/autre**	**Poste occupé** (SEGPA, ULIS, IME, ...)	Poste : **adaptation scolaire** ou **scolarisation des élèves en situation de handicap**
Durée d'expérience en tant que professeur au **01/09/2026** : ____ années			Durée d'expérience dans la scolarisation des élèves à BEP au **01/09/2026** : ____ années		

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date et signature du service académique :

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du CAPPEI.

Je déclare sur l'honneur :

☐ **l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier (livret 1)**

☐ **avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations*.**

À _____ **Le :** _____ _____ _____

Signature obligatoire :

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.